

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MYRIAM EL KHOMRI
MINISTRE DU
TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE ET
DU DIALOGUE SOCIAL

PATRICK KANNER
MINISTRE DE LA
VILLE, DE LA
JEUNESSE ET DES
SPORTS

CLOTILDE VALTER
SECRETAIRE
D'ETAT CHARGEE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE
L'APPRENTISSAGE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIOUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 24 août 2016 N° 1553

Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social,

Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,

Clotilde VALTER, Secrétaire d'Etat chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique,

annoncent

le lancement d'un nouvel appel à projets Grande Ecole du Numérique

Lancée par le Président de la République le 17 septembre 2015 lors d'un hackathon organisé à l'Elysée, la Grande Ecole du Numérique répond à **une double ambition** : apporter une réponse à la croissance des besoins d'emplois sur des compétences numériques et en faire bénéficier les personnes les plus éloignés de l'emploi et de la formation, en particulier les jeunes, les femmes et les publics issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Une première vague de labellisation lancée à l'automne 2015 a permis de labelliser 171 formations, portées par 130 « fabriques du numérique » , visant 4 000 apprenants répartis sur pratiquement la totalité du territoire, pour une enveloppe globale de 5 millions d'euros.

Le 23 août a été lancée la seconde vague de l'appel à projets destiné à labelliser de nouvelles formations sur l'ensemble du territoire national. L'enveloppe allouée à ce second appel est de 10 millions d'euros. Cet appel à projets sera ouvert de manière continue, avec trois relevés successifs prévus tous les deux mois (23 septembre, 25 novembre, 24 février).

D'ici fin 2017, l'objectif est d'arriver à une labellisation de 200 fabriques et de former 10 000 apprenants, notamment 50% de jeunes peu ou pas qualifiés, ni en emploi, ni en formation et



30% de femmes.

En outre, des aides financières pour les apprenants de la Grande Ecole du Numérique seront attribuées aux apprenants sans ou avec peu de ressources, afin de favoriser la diversité sociale au sein des formations labellisées.

Enfin, une structure pérenne et autonome sera créée au cours de l'automne. Destinée à assurer le pilotage effectif de la Grande Ecole du Numérique, à et à animer le réseau des acteurs de l'emploi et de la formation pour développer des réponses innovantes face aux nouveaux besoins de l'économie du numérique elle rassemblera les ministères impliqués et leur opérateurs, ainsi qu'un panel sélectionné et restreint d'acteurs privés en qualité de membres fondateurs de la structure.

Accéder au formulaire de candidature de la 2^{nde} vague de l'appel à projets Grande Ecole du Numérique (https://www.grandeecolenumerique.fr/)

Contact presse:

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM: 01 55 55 16 21 sec.presse@education.gouv.fr

Cabinet de Myriam EL KHOMRI: 01 49 55 31 02 secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr
Cabinet de Patrick KANNER: 01 49 55 34 67 presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr
Cabinet de Clotilde VALTER: 01 49 55 31 02 secretariat.presse@cab.trvail.gouv.fr

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50 <u>sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>